

Image not found or type unknown



Faut-il une licence pour personnages Disney

Par **Cathy Billet**, le 15/10/2016 à 15:59

Bonjour,

Nouvelle sur votre site, j'espère poster au bon endroit !

Je viens vers vous, pour un renseignement.

Ma fille va ouvrir prochainement un snack, elle prévoit de faire des goûters d'anniversaires pour les enfants, le mercredi et voudrait pour ces occasions acheter un costume Mickey (une mascotte), pour animer et amuser les enfants, hors, le costume est le même que le Mickey du parc Disneyland Paris.

Y a y-il des droits à payer, faut-il une licence ? Quel est la procédure ?

Si quelqu'un peu me renseigner, je n'arrive pas à trouver ces renseignements sur le net
Merci beaucoup.